

# Traversée Les Evens - La Baule à la nage

## Décharge de responsabilité

Le participant déclare :

- Pratiquer la natation longue distance sans aucune contre-indication physique et psychologique
- Etre suffisamment entraîné physiquement pour pouvoir nager la distance estimée à 4 km entre l'île des Evens et la plage de La Baule
- Etre en bonne condition physique et ne pas avoir de problèmes cardiaques et respiratoires
- Avoir une assurance responsabilité civile
- Consentir à assumer tous les risques connus et inconnus, et les conséquences afférentes ou liées à cette traversée à la nage, dégageant ainsi la responsabilité des organisateurs et renonçant à tout recours
- Signer le règlement de la traversée en toute connaissance de cause, volontairement et sans contrainte.

L'acceptation de cette décharge et du règlement se fait en ligne sur le site d'inscription.